



Évreux, le 9 février 2018

Interdiction de circulation pour les transports scolaires  
pour la journée du 10 février 2018

Compte-tenu de la baisse des températures attendue dans la nuit de vendredi à samedi, le risque d'averses éparpillées de neige et de verglas, rendant les conditions de circulation difficiles, **le préfet de l'Eure a pris un arrêté interdisant tous les transports scolaires sur le département, demain samedi 10 février.**

Contact Presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 35